



DOSSIER DISCIPLINE N°95
Décision du 14 mai 2018

DOSSIER N°95
3^{ème} Faute Technique

Ont pris part aux délibérations : MRS. ERINTCHEK, CHERUBINI, GONTHIER, GUYOT

Objet : Attendus

- **Suspension d'un week-end sportif ferme d'interdiction de participer aux compétitions et/ou manifestations sportives.**
- **En raison de la fin des championnats 2017/2018, le week-end sportif de suspension sera reporté au cours de la saison sportive 2018/2019 à une date qui sera notifiée au licencié VT984822 du club BASKET CHARPENNES CROIX LUIZET, ultérieurement, par lettre recommandée avec Accusé de Réception.**